



Infos du jour

*du mercredi 30 septembre 2015
de la part de Stéphane Le Foll*

SANTÉ – DEPISTAGE CANCER DU SEIN

A l'occasion d'Octobre rose, Marisol Touraine a ouvert mardi 29 septembre une grande concertation citoyenne et scientifique sur le dépistage du cancer du sein, en lien avec l'Institut national du cancer (Inca), et a annoncé la prise en charge à 100% des examens de dépistage pour les femmes particulièrement exposées. La première étape de la concertation débute sur Internet, avec l'ouverture du site www.concertation-depistage.fr, destiné à recueillir un maximum de contributions, d'avis et de points de vue sur le dépistage. Objectif : améliorer la politique de dépistage du cancer du sein en donnant la parole aux citoyennes et aux citoyens, mais aussi aux différents acteurs du dépistage. **La ministre étend par ailleurs la prise en charge à 100% des examens de dépistage du cancer du sein**, en tenant compte de la fréquence des examens recommandée par la HAS, aux femmes ayant un risque élevé ou un risque très élevé de cancer du sein. **Cette décision sera effective au printemps 2016**. En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. C'est aussi la première cause de mortalité par cancer, avec près de 12 000 décès par an. Pourtant, s'il est détecté tôt, ce cancer est guéri dans 9 cas sur 10. Son dépistage est donc enjeu majeur de santé publique. Une concertation citoyenne et scientifique pour améliorer le dépistage du cancer du sein. Dix ans après sa généralisation, le dépistage organisé du cancer du sein rencontre aujourd'hui certaines limites: stagnation du taux de participation, difficultés d'accès des femmes éloignées du système de santé, questions sur la balance bénéfiques/risques. C'est pourquoi Marisol Touraine a chargé l'Inca d'organiser, en lien avec les services du ministère, une large concertation citoyenne et scientifique, ouverte à tous, sur la manière de rendre plus efficace la politique de dépistage. La première étape de cette consultation s'ouvre avec la mise en ligne d'un site visant à recueillir l'ensemble des contributions, www.concertation-depistage.fr. Chacun pourra y apporter son point de vue sur l'amélioration de la politique de dépistage, son avis, son témoignage, ses remarques, ses idées, ses suggestions, ses analyses sous forme individuelle ou collective. **Un comité d'orientation pilotera cette concertation et remettra ses recommandations à la ministre au cours de l'été 2016.**